

CONTRAT INDIVIDUEL DE SOLIDARITE

En Ariège, la Cimade, le Secours Populaire, la Ligue des droits de l’Homme et le Réseau Education Sans Frontière apportent bénévolement leur aide administrative, juridique, financière et humanitaire à tous les étrangers et à leur famille, demandeurs d’asile ou sans papiers.

Les quatre associations demandent à chaque bénéficiaire de signer et de s’engager à respecter ce contrat individuel de solidarité.

Je, soussigné, Nom : prénom :

Domicilié à l’adresse :

.....

Je m’engage :

- à ne donner que des informations vraies pour moi et pour ma famille, surtout d’identité et de nationalité.
- A respecter toute personne, française ou étrangère quelle que soit sa nationalité, quelle que soit sa religion, quel que soit son âge ou son sexe, quelles que soient ses origines ethniques.
- A n’exercer aucune violence verbale ou physique à l’encontre d’autres personnes.
- A venir, moi-même en aide aux autres lorsque je peux.

Je sais que si je ne respecte pas ce contrat, les associations qui m’ont demandé de signer, peuvent décider après avoir entendu mes explications, de suspendre ou d’arrêter toute aide à mon égard et à l’égard de ma famille.

Pour la Cimade
Pour le Secours Populaire
Pour la L.D.H. et RESF 09

Signature

L’intéressé : nom

Prénom

Date

Signature